

Ecole primaire de Roquebillière

2, rue des écoles

06450 Roquebillière

COMPTE RENDU DU CONSEIL D’ECOLE DU 4 avril 2017

**Présents :**

# Mme Marie Alix Bergeon, conseillère municipale, déléguée aux écoles.

Enseignants : Mme Fabienne Otto-Bruc (directrice-CP) ; Mme Catherine Eliasse (MS/GS) ; Mme Pascale Terquis (CM1,CM2) ; M. Christian Lassa (CE2/CM1) ; Mme Audrey Salmeron (CE1/CE2)  ; Mme Linda Cornillon (PS/MS) ; M. Stéphane Munos (REGAD) ;

Faisant fonction d’ATSEM  : Mme Annick Maria;

AVS : Mmes Dominique Roy, Christelle Lessatini ; M. Patrick Auguenois ;

Parents d’élèves : Mmes Marylène Turci, Mme Elise Rosier; Mme Lisa Pasquier ;

M. Jean-Marie Maria (DDEN).

**Enfants délégués de classe :** tous les délégués ont tenu à être présents.

**Excusés :**

# M. Manfredi, Maire de Roquebillière ;

M. Philippe Robert, Inspecteur de l'Education nationale ;

**Présidente :** Fabienne Otto-Bruc

**Secrétaire :** Linda Cornillon

**Rappel :** But du Conseil d’Ecole, rendre compte du fonctionnement de l’école et trouver des solutions pour l’améliorer.

Les parents d’élèves, élus au conseil d’école sont membres à part entière de cette instance participante : ils ont voix délibérative.

Le conseil d’école :

* **vote le règlement intérieur de l’école ;**
* établit le projet d’organisation de la semaine scolaire ;
* donne tous avis dans le cadre de l’élaboration du projet d’école sur le fonctionnement de l’école et sur les questions intéressant la vie de l’école (actions pédagogiques, moyens alloués à l’école, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, etc.);
* adopte le projet d’école ;
* est informé, entre autres choses, des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents et notamment la réunion de rentrée.

**I. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

 **ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

 **II. FONCTIONNEMENT DE L’ECOLE**

* **Actions et projets pédagogiques en cours :**

Le Projet d’école en cours est celui établi en juin 2016. Les axes prioritaires sont ceux qui répondent aux difficultés relevées durant les évaluations de classe, nationales et de 6ème , ainsi que ceux correspondant au projet académique.

Ces trois axes sont : mieux former pour mieux réussir à l’école, mieux accueillir pour assurer l’équité de l’école, favoriser une meilleure ouverture à l’école.

Différentes actions sont menées afin de travailler ces axes :

* + - * Enseignements du Français :

 Participation au prix des Incorruptibles (création de comité de lecture afin d’élire le livre de l’année, questionnaires de lecture, concours d’illustration avec des livres comme prix, intervention de la documentaliste du collège) ;

 Echange de lectures entre classes (des grands aux petits mais aussi l’inverse pour les élèves volontaires);

 Ateliers de théâtre lors du décloisonement du lundi après-midi.

* + - * Education morale et civique (EMC) => actions en collaboration:***Respecter les autres, respecter les règles de la vie collective, comprendre les notions de droit et de devoir, coopérer avec un ou plusieurs camarades, prendre part à un dialogue.*** Les élèves travaillent en coopération en mélangeant les classes, ce qui permet aux élèves de rester en contact avec tous les enseignants de l’école tout au long de leur scolarité et qu’ils prennent conscience qu’ils dépendent d’une équipe éducative qui comprend les enseignants, les ATSEM, les AVS et le personnel de service, mais aussi les parents en particulier lors des sorties scolaires.

Constitution d’un conseil d’élèves et de classe.

Gestion de conflit. Le rôle de l’équipe éducative étant d’éduquer, les enfants sont impliqués le plus possible dans la résolution des conflits. Cette démarche ne vise pas à décharger les enseignants de leur rôle mais d’apprendre aux élèves à anticiper et à résoudre de façon autonome leurs difficultés. C’est ainsi que les élèves débattent des problèmes rencontrés et organisent de façon volontaire des ateliers durant les récréations. Ils s’occupent aussi de planifier les roulements des divers groupes participant à ces ateliers. Certains d’entre eux ont étendu cette action aux élèves de maternelle. Les jeux qu’ils ont organisés se font sous la responsabilité d’un adulte et donnent une pleine satisfaction. Enfin une partie des élèves de CM1/CM2 ont prévu de confectionner des objets durant les récréations, afin de les vendre devant l’école et participer au financement.

- Activités APPN

 Ski de fond : 8 séances se terminant par une journée qui permet de connaître une partie des acteurs extérieurs permettant la pratique de cette activité.

 Ski de piste : 7 séances (une annulée pour cause d’intempéries) qui se sont bien déroulées malgré un enneigement limité cette saison.

 Escalade :

 Chaque école a bénéficié 6 séances au Vésubia Mountain Park offertes par le Conseil départemental.

 - les classes de CE1/CE2 ont pratiqué au Vésubia Mountain Park avec leur enseignante et un moniteur permettant l’utilisation de cordes.

 - les classes de CE2/CM1 ont pratiqué en alternance au Vésubia Mountain Park et au gymnase de Roquebillière dans le cadre d’un échange de service entre l’enseignante de CE2/CM1 et celle de CM1/CM2.

 - les classes de GS et CP on pratiqué cette activité au gymnase.

 Randonnées : la classe de CP pratique de façon hebdomadaire la randonnée afin de préparer le séjour prévu dans le cadre de leur projet de classe.

 Natation. Le Conseil départemental (ex-Conseil général) finance six séances de natation. En bénéficient les élèves de CM1/CM2, puisque les élèves entrant au collège doivent maitriser la compétence «  savoir nager. »

 Kayak. Les élèves de CM1/CM2 bénéficient d’un cycle kayak en début d’année.

 Activités de jardinage (Fête du printemps le mercredi 3 mai). Comme chaque année l’Association des parents d’élèves est partie prenante en fournissant les outils, les semences et plants et une partie du personnel d’encadrement.

* + - * Enseignement artistique : *Développer une technique instrumentale, exprimer ses émotions, développer ses capacités d’écoute et de mémorisation.*

 Projet orchestre à l’école (concert en fin d’année, le 19 juin).

 Projet Festi’vallées de danses traditionnelles et FAPE (16 juin). Le projet du FAPE est un projet en arts plastiques dont le thème est le mouvement. Cet axe recoupe celui des classes de maternelles (*Le Voyage autour du monde*). Cette manifestation se déroulera cette année toute la journée à Roquebillère.

Ces projets sont partagés avec les autres écoles de la vallée ainsi que le collège.

\_ Mathématiques : Mise en place de jeux mathématiques et de jeux de société avec les enseignants des classes concernées CE1/CE2 et CM1/CM2 et avec M. Munos (REGAD).

**- Sorties pédagogiques : (finalisation des projets de classe)**

 Projets :

 - Maternelle : en liaison avec le projet escalade, une sortie au « Pitchoun park  est prévue». Beaucoup de parents accompagnateurs sont nécessaires. L’Association des parents d’élèves se propose de participer.

- - CP : Projet de sortie avec nuitée au refuge de la Madone. Les élèves de CM1/CM2 se joindront aux CP. Six parents accompagnateurs sont nécessaires. L’Association des parents d’élèves se propose de participer au financement.

 - CE1/CE2 : dans le cadre du projet escalade une sortie est prévue avec la classe de CE2/CM1 pour une activité d’accro-branches. L’Association des parents d’élèves se propose de participer au finanacement.

 - CE2/CM1 : voir CE1/CE2.

 - CM1/CM2 : voir la sortie des CP.

On remarquera que la plupart de ces sorties ne seraient pas possibles sans le très fort engagement de l’Association des parents d’élèves, qui a organisé de nombreuses manifestations pour financer sorties les pédagogiques.

* **Financement des activités de l’école :**

 Crédits mairie : Papèterie, manuels pédagogiques 8000 €, soldes des élus  maintenues (Rappel : le maire et les adjoints reversent 30 % de leurs indemnités au budget de l’école) soit 3000€.

Associations des parents d’élèves : La majeure partie des sorties est subventionnée par l’Association des parents d’élèves, ce qui permet aux enseignants de dégager des ressources supplémentaires pour du matériel pédagogique.

 Coopérative d’école (les revenus de la fête de fin d’année et une part de la vente des photos de classe), les coopératives de classe (formées par la participation des parents en début d’année).

# III. EVOLUTION DES EFFECTIFS

139 élèves actuellement.

145 élèves en prévision pour l’année prochaine.

# IV. INSCRIPTIONS 2017/2018

Les enfants qui rentreront en 2017-2018 à l’école sont ceux de 2014.

Les inscriptions auront lieu sur rendez-vous les vendredis matins entre 9h et 11h à compter du vendredi 7 avril jusqu’à la fin du mois de mai (hors vacances scolaires)

 **V. PROJET DE RESTRUCTURATION DE L’ÉCOLE**

Le Conseil départemental est le maître d’œuvre. Le 20 avril sera connue l’entreprise retenue par le Conseil départemental pour restructurer l’école. L’échéancier sera établi à partir de ce moment.

La priorité est de refaire le rez-de-chaussée afin de disposer du réfectoire.

Pour des raisons de sécurité la rue de l’école sera fermée à la circulation à l’exception des riverains.

Coût prévu : 3 millions d’euros.

**VI. REMERCIEMENTS**

L’équipe éducative de l’école remercie l’Asssociation des parents d’élèves pour sa compréhension et les nombreuses actions qu’elle a engagées.

L’équipe éducative de l’école remercie le service technique de la municipalité, M. Claude Guguglielmi et son équipe, pour sa diligence et son efficacité.

 **VII. INTERVENTION DES PARENTS D'ELEVES**

Organisation de la fête de fin d’année le mardi 27 juin.

Le conseil d’école a pris fin à 19h30.

La Présidente, La secrétaire,

Fabienne Otto-Bruc Linda Cornillon